

Retrait des diplômes

Pas d'envoi par la poste

Lors de la cérémonie de remise des diplômes de doctorat :

Se présenter au bureau de remise des diplômes de la cérémonie, muni d'une *pièce d'identité* en cours de validité (carte nationale d'identité, le passeport, le permis de conduire)

Venir retirer son diplôme au service scolarité de son établissement :

Se présenter à la scolarité doctorale aux horaires d'ouverture du service, muni d'une *pièce d'identité* en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire)

Les scolarités prennent contact avec les docteurs quand les diplômes sont disponibles.

Le faire retirer au service scolarité par une tierce personne :

Établir une *procurator* à cette tierce personne (annexe 1),

Fournir une *copie de pièce d'identité du docteur* en cours de validité et l'informer qu'elle devra se munir de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire) en cours de validité

Prévenir la scolarité doctorale par e-mail et attacher les pièces demandées à cet e-mail,

Les scolarités prennent contact avec les docteurs quand les diplômes sont disponibles.

Recevoir votre diplôme dans un consulat ou une ambassade de France à l'étranger :

Le diplôme sera transmis via le service de la valise diplomatique à l'ambassade de France concernée :

rechercher le consulat ou l'ambassade de France à l'étranger le plus proche du lieu de résidence à l'étranger

Faire une **demande** d'envoi du diplôme à l'étranger (annexe 2),

Fournir un **document** montrant la résidence à l'étranger,

Fournir une *copie de pièce d'identité* (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire en cours de validité)

Prévenir la scolarité doctorale par e-mail et attacher les pièces demandées à cet e-mail,

Les scolarités prennent contact avec les docteurs quand les diplômes sont disponibles.

PROCURATION A UN TIERS POUR RETIRER UN DIPLOME DE DOCTORAT

Je soussigné(e)

Né(e) le : A :

Adresse permanente :

Tél : E-mail :

Autorise, Mme, M

A retirer mon diplôme de doctorat, soutenu le :

Pour valoir ce que de droit.

Fait àle.....

Signature du docteur ou de la docteure :

PIECES A PRESENTER OBLIGATOIREMENT :

Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité du titulaire du diplôme,

Pièce d'identité en cours de validité du mandataire,

Procuration datée et signée

ATTENTION sans ces pièces, aucun diplôme ne sera délivré

DEMANDE DE REMISE DE DIPLOME A L'ETRANGER

Je soussigné(e)

Né(e) le : A :

Adresse complète dans le pays de résidence :

.....

.....

Tél : E-mail :

Demande à pouvoir retirer mon diplôme national de doctorat auprès d'une représentation française (ambassade, consulat) dans mon pays de résidence dont je précise l'adresse ci-après :

Ville : Pays :

Adresse :

.....

Contact au sein de la représentation française (en général attaché culturel ou ACU)

Nom et prénom :

Tél : E-mail :

Pour valoir ce que de droit.

Fait àle.....

Signature du docteur ou de la docteure :

PIECES A PRESENTER OBLIGATOIREMENT

Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité du titulaire du diplôme (seront considérés comme pièce d'identité : la carte nationale d'identité ; le passeport ; le permis de conduire)

Copie d'un document établissant votre situation de résident à l'étranger et indiquant votre adresse (contrat de location d'un logement, facture d'électricité à cette adresse et au nom du docteur ou de la docteure...),

Demande de remise de diplôme dans un consulat ou une ambassade de France à l'étranger, datée et signée.

ATTENTION sans ces pièces, aucun diplôme ne sera délivré